

PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE ROI BAUDOIN : 1^{ER} DEGRE ET ENSEIGNEMENT GENERAL

Mis à jour le 26 mars 2012

Préambule :

Ce projet a été élaboré au cours de l'année 1998, modifié le 15/11/2001, le 27/05/2008, et réactualisé le 26/03/2012 au sein du Conseil de Participation. Il résulte de l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que le Collège met déjà en œuvre, désire maintenir et développer, et veut mettre en place à l'avenir avec l'ensemble des partenaires de l'école. Le but est de concrétiser le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur. Pour sa réalisation, il a été procédé à un "état des lieux" qui envisageait la situation telle qu'elle est vécue ainsi que les objectifs que l'on souhaite atteindre.

Un Collège ...

Le Collège Roi Baudouin, site Marchal-Hugo, dispense un enseignement secondaire général. Il accueille environ 600 élèves, garçons et filles. Il comprend six années d'enseignement structurées en degrés :

- 1^{er} degré d'observation, composé
 - ✓ d'un 1^{er} degré commun,
 - ✓ d'un 1^{er} degré différencié,
 - ✓ d'une classe passerelle
- 2^e degré d'orientation
- 3^e degré de détermination

Le Collège Roi Baudouin, site Marchal-Hugo, forme un centre scolaire avec l'école fondamentale Notre-Dame de la Paix, l'école fondamentale Louise de Marillac et l'école technique et professionnelle Collège Roi Baudouin, site Emeraude (2^e et 3^e degrés). Dans ce centre scolaire, de la 1^{ère} maternelle à la 7^e année du secondaire, existe une grande diversité de parcours possibles.

Les grilles horaires sont pensées de façon cohérente et les horaires scolaires sont appropriés à l'âge des élèves et aux infrastructures disponibles : au premier degré, quatre périodes le matin, trois périodes l'après-midi ; aux deuxième et troisième degrés, cinq périodes le matin et deux ou trois périodes l'après-midi. La récréation est de vingt minutes, et le temps de midi d'une heure dix.

Des contacts nombreux entre le 1^{er} degré et les écoles primaires permettent un passage en douceur des élèves qui vivent, avec l'entrée dans le secondaire, une étape importante de leur parcours scolaire (contacts entre les directions, soirée d'informations pour les parents de 6^e primaire, ...). Les élèves entrant dans le secondaire disposent de leur propre cour de récréation. Des activités d'accueil et de dynamique de groupe sont organisées au cours de des deux premières journées de rentrée.

Afin de permettre à chaque élève de progresser à son rythme, le Collège prévoit la réalisation du premier degré en trois ans pour les élèves en difficulté.

Dans le cadre de l'intégration d'élèves à besoins spécifiques, le Collège travaille en partenariat avec des écoles spécialisées. Ce partenariat a pour buts :

- de poursuivre les objectifs du Plan Individuel d'Apprentissage de l'élève intégré,

- d'informer l'équipe pédagogique du Collège sur les besoins spécifiques des jeunes,
- d'échanger entre professionnels sur les difficultés d'apprentissages des élèves du Collège Roi Baudouin,
- de promouvoir la formation continue des enseignants du Collège par rapport à l'intégration et aux besoins spécifiques,
- de mettre en place l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques dans les cours ou en dehors des cours par l'équipe éducative issue de l'enseignement spécialisé, ...

Le Collège Roi Baudouin aura à cœur le bien-être de l'élève à besoins spécifiques tant au niveau de son intégration dans son groupe classe qu'au sein du Collège.

De façon plus large, nous veillons dans la mesure du possible à répondre aux demandes spécifiques d'élèves confrontés à des situations particulières, par exemple en aménageant l'horaire de certains examens, en proposant l'aide de logopèdes...

L'équipe éducative met en œuvre des moyens qui vont accompagner et soutenir les élèves. Au premier degré commun, il n'y a pas de cours de remédiation à proprement parler. Nous avons fait le choix d'activités complémentaires qui soutiennent les apprentissages. Elles portent sur le cours de français (voir détails ci-dessous), sur le cours de mathématique et concernent la méthode de travail.

Pour les deuxièmes et troisièmes degrés, les cours de remédiation s'ajoutent à la grille-horaire des élèves. Ils sont organisés, selon les années, pour le français, les mathématiques, les sciences, l'anglais et le néerlandais.

Une attention particulière est portée à l'apprentissage du français :

- En 1^{re}, une période de français supplémentaire, organisée en ½ groupes, est imposée à tous les élèves, dans le cadre des activités complémentaires.
- En 2^e, deux périodes de français supplémentaires sont imposées à tous les élèves, l'une en groupe classe et l'autre en ½ groupes, dans le cadre des activités complémentaires.
- En 3^e et en 4^e, les cours de français sont dédoublés à raison d'une période/semaine.
- Une classe-passerelle accueille les élèves primo-arrivants. Des professeurs spécialisés leur donnent des cours de Français Langue Etrangère. Le Collège est le siège d'une des trois classes-passerelles de l'entité D. En 2001-2002, la qualité du travail de l'équipe FLE nous a valu le « Label-Langue » européen.
- Les élèves ont aussi la possibilité de découvrir ou de perfectionner cet outil essentiel, qu'est la langue française, pour une meilleure communication et une meilleure intégration : bibliothèque, concours de diction, concours d'orthographe...

Nous souhaitons également stimuler l'apprentissage des langues, notamment par deux nouveautés en septembre 2012 :

- une classe en immersion néerlandais est organisée en 1C ;
- un laboratoire de langues est aménagé.

En plus des locaux de classe, il existe des locaux équipés spécifiquement pour certains cours : laboratoires de sciences, laboratoire de langues, locaux audio-visuels, local d'E.D.M., local de musique, locaux informatique, cuisine équipée, locaux de technologie, classes de FLE (Français Langue Etrangère), locaux Smartboard (tableaux interactifs). D'autres locaux sont accessibles aux élèves : salles d'étude, bibliothèque, chapelle, réfectoires, locaux de détente...

Une diversité existe dans le choix des options, principalement aux 2^e et 3^e degrés. Pour favoriser un choix valable d'options, les parents et les élèves sont avisés lors de soirées d'informations, notamment, et leurs choix sont examinés par le conseil de classe.

Des études surveillées et dirigées ont lieu après les cours. Des moyens y sont donnés pour permettre aux élèves une meilleure organisation de leur travail et une meilleure acquisition de la matière.

Chaque professeur remet aux élèves les objectifs des cours qu'il dispense, les compétences requises, les modes et critères d'évaluation. Les compétences se fondent sur le savoir, sur le savoir-faire et le savoir-être. Elles peuvent être propres à chaque discipline et transversales (pour tous les cours).

L'évaluation porte sur le travail journalier, sur les contrôles de synthèse et sur les examens (sessions de Noël et de juin). Réunis en conseil de classe, la Direction, les professeurs, les éducateurs et le P.M.S. s'attachent à élaborer le profil de chaque élève mais aussi celui de la classe. Les décisions y sont prises afin d'aider l'élève dans son parcours scolaire. Les réflexions et décisions formulées lors de ces conseils de classe sont notées et conservées. Seules les décisions sont communiquées aux élèves et aux parents.

Le Collège entend également harmoniser les conceptions et les pratiques pédagogiques : des professeurs peuvent être chargés de coordination pour une branche précise ; des journées pédagogiques permettent la confrontation des pratiques. Les formations sont encouragées ainsi que toute initiative pédagogique qui assure aux élèves une formation complémentaire : les classes de mer, les classes de projet, les visites, les conférences, la participation à des projets suscités par des enseignants du Collège ou des organismes extérieurs ... La revue annuelle et le rapport d'activité reflètent l'éventail des activités qui se sont déroulées.

Différents moyens sont utilisés pour informer les élèves de 5^e et 6^e sur les études et les professions. Par exemple : l'opération carrière, informations dans les classes, entretiens individuels, participation aux activités du C.I.O. (Centre d'information et d'orientation), bibliothèque spécifique sur ces sujets ...

Chrétien, ...

Le Collège entend faire connaître Jésus-Christ et vivre l'Évangile. À l'image du roi Baudouin, nous souhaitons mettre en exergue les valeurs chrétiennes (reprises dans les Béatitudes) dans la vie de tous les jours.

Le cours de religion offre, en plus d'une culture religieuse, la possibilité de dialoguer et de confronter idées ou questions.

Plusieurs actions sont menées au cours de l'année ; par exemple :

- des temps de recueillement, notamment à la chapelle
- des actions concrètes de solidarité en faveur du Tiers Monde ou du Quart Monde.

Des retraites organisées pour les élèves de 5^e et de 6^e comme pour les enseignants viennent ponctuer l'année scolaire.

Une équipe d'animation religieuse réfléchit aux actions qui verront le jour et coordonne leurs réalisations.

Ces actions et notre engagement en général constituent un appel : chacun y participera, même passivement, dans le respect des convictions chrétiennes.

Lieu de Vie en Communauté...

L'école n'est ni normative ni laxiste. Elle se veut un lieu d'accueil et d'écoute de chacun, ce qui implique le respect. La discipline qui tend au fil des degrés à devenir de l'autodiscipline est donc une préoccupation et suppose que l'on se donne des règles. Ces règles de vie sont reprises dans le ROI (règlement d'Ordre Intérieur) qui figure dans le vade-mecum des élèves. Elèves et parents s'engagent à les respecter. Les élèves du 3^e degré bénéficient d'un lieu spécifique à la rue Victor Hugo, ce qui permet une meilleure responsabilisation.

En plus de l'encadrement traditionnel dans le secondaire, le Collège a opté pour la présence d'un préfet de discipline.

Les contacts avec les parents sont fréquents et diversifiés :

- réunion d'information pendant le mois de septembre (1^{re} année)
- contacts personnalisés parents-professeurs aux 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres
- possibilité de rendez-vous, sur demande de l'une des parties. Nous souhaitons travailler dans un climat de confiance réciproque : parents et équipe éducative doivent être partenaires dans l'éducation des jeunes

Le rôle du titulaire est essentiel. Il demeure l'élément central du groupe classe. Il est l'interlocuteur privilégié pour les parents, il communique les informations à l'équipe éducative, il anime et prépare les conseils de classe.

Une association de parents prend part à la vie du Collège avec les personnes qui le souhaitent.

De même, différents organes de participation élus démocratiquement existent au niveau de l'équipe éducative (Conseil d'Entreprise, Conseil de Prévention et de Protection du Travail, Conseil de Direction, Conseil de participation, Assemblée des délégués de classes, ...). L'Assemblée générale des professeurs est réunie plusieurs fois par an.

et de découverte de soi, des autres et du monde.

Le Collège est soucieux de faire vivre aux élèves les valeurs de la démocratie. Des élections de délégués et de leurs suppléants ont lieu dans toutes les classes. Tous les ans, il y a des élections spécifiques pour désigner les représentants des élèves au Conseil de participation.

Pour accompagner le conseil des délégués, des formations sont organisées durant l'année, tant pour les élèves élus que pour les adultes-ressources de l'école, avec l'asbl "Jeune Et Citoyen" (JEC).

La santé et l'environnement constituent une préoccupation pour le Collège. Chaque année, des actions concrètes peuvent être organisées ; entretien d'une mare, opérations "Effet de jeunes contre effet de serre", collectes sélectives (piles, papiers, canettes, ...), rencontres avec des représentants de "Paroles d'ado", visite d'un planning familial, ...

Avec les activités culturelles, sous toutes leurs formes, le Collège veut assurer aux élèves un complément indispensable à leur formation scolaire. Ces activités peuvent être "passives" comme le théâtre, le cinéma, les visites de musées ou d'expositions, les concerts de musique classique ou contemporaine, ou plus "actives" comme le Concours Paroles qui prône la défense de la langue française, les journalistes d'un jour, le concours de critique

cinématographique, les olympiades de maths, le club de sciences, les projets ciblés (voir revue annuelle) ...

Les grilles horaires ont été aménagées pour réintroduire un cours de musique à raison d'une période par semaine, dans le cours d'éducation artistique en 1^{ère} et comme activité complémentaire en 2^e.

Le Collège souhaite donner au sport la place qu'il mérite en suscitant toutes formes d'activités aussi diverses que captivantes qui valorisent l'effort personnel ainsi que l'esprit d'équipe : tournois interclasses, journées sportives, rhéto trophy... Un bâtiment rénové offre mur d'escalade, salle de fitness, salle de tennis de table et salle de "step" polyvalente.

Sur le plan de la santé et du sport, une heure d'éducation physique a été ajoutée comme activité complémentaire en 1^{ère} commune.

La bibliothèque est aussi un lieu de découverte et de recherche. Forte de ses 12.000 livres, elle entend valoriser la lecture. Avec ses activités du midi et sa salle de lecture, elle devient aussi un lieu de rencontre, un lieu d'écoute de contes. L'accès à Internet et à des encyclopédies en format électronique y est possible.

L'ouverture au monde du multimédia s'opère grâce à un matériel performant et récent. Les élèves ont accès au réseau Internet et au monde de l'informatique en général dont l'apprentissage est devenu aujourd'hui indispensable. L'utilisation de l'ordinateur sera de plus en plus intégrée dans les cours. Par ailleurs, les salles d'informatique sont mises à la disposition des élèves, sous la surveillance d'un responsable, pour la réalisation de leurs travaux, dossiers ...

Les membres du Conseil de Participation